



Vous êtes suivi(e) par :
Max Muster (+352 XXX XX XX)

Max Muster
Musterstrasse 2
2540 Luxembourg

Max Muster
Portefeuille de client 20.XXX.XXX.XXX
Compte courant CHF
N° 20.XXX.XXX.XXX
IBAN LUXX XXXX XXXX XXXX XXXX X

Luxembourg, XX. XX. XXXX	
Calcul des frais avant la réalisation de votre achat	Numéro de référence : XXXXXXXXXXXX

Conformément à votre ordre, nous avons calculé pour vous les coûts et les frais accessoires d'après la liste des prix et des prestations valable ce jour.

Opération à swap sur devises EUR/CHF

Date de valeur	31.12.2024	Date de valeur	31.12.2024
Achat	CHF 41'940.00	Vente	CHF 42'115.00

Frais liés aux transactions	CHF	141.36
Coûts du produit (inclus dans le prix du produit) - Marge de change	CHF	141.36
Frais totaux déduits du placement:	CHF	141.36

Notification sans signature

Informations sur l'attestation de frais

Si les frais réels ne sont pas connus, ils sont estimés, notamment à l'aide des valeurs enregistrées lors de transactions conclues précédemment. Lors d'une transaction d'achat, lors de l'estimation des prix de vente, on part de l'idée que la future vente aura lieu via le même canal (en ligne ou par téléphone), sur la même place financière et au même prix. Le montant des frais réellement décomptés peut différer plus ou moins du montant des frais estimés, en fonction de la complexité de la transaction.

En cas de modification de l'ordre (par exemple, de changement de la limite ou de changement de la place financière), aucune nouvelle attestation de transparence des coûts n'est établie.

Les coûts et les frais accessoires liés aux services d'investissement et aux services auxiliaires respectent notre brochure de prix. Les frais mentionnés dans la section « Frais réguliers » sont dus indépendamment d'une transaction et sont débités périodiquement de votre compte. Le montant de ces frais est déterminé par la valeur moyenne des actifs détenus dans votre portefeuille. Les montants indiqués sont calculés en fonction de la part de la transaction dans la valeur moyenne. Les cas où aucuns frais périodiques n'ont été convenus et où les frais sont facturés avec la transaction font exception.

Sur votre demande, nous vous ferons parvenir une liste détaillée des frais prévus. Votre conseillère ou votre conseiller clientèle se tient à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions.